

PACTE

POUR LE RENFORCEMENT DE LA VACCINATION EN VUE DE CONTRIBUER A LA REDUCTION DE LA MORTALITE MATERNELLE ET INFANTILE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Préambule

Le présent pacte national exprime notre ferme engagement à contribuer à l'atteinte des objectifs globaux et africains en matière de vaccination en rapport avec les cibles des objectifs de développement durable (ODD) auxquels notre pays, la République Centrafricaine (RCA), a souscrit.

Il est conforme à l'ambition et aux engagements souscrits dans d'autres accords intergouvernementaux, ainsi qu'au Programme d'action de la Déclaration d'Addis-Abeba dont le but est de relever le défi représenté par le financement et la création d'un environnement favorable à tous les niveaux pour le développement durable, dans un esprit de partenariat et de solidarité planétaires.

Nous réaffirmons que la vaccination fait partie des 10 domaines d'impulsion du Chef de l'Etat pour assurer la santé à toute la population à travers la couverture sanitaire universelle.

Nous sommes conscients que malgré les progrès réalisés, les défis importants persistent entravant l'atteinte de toute la population centrafricaine par la vaccination et sa protection contre les épidémies de maladies évitables par la vaccination.

Prenant en compte la vision pour la vaccination en RCA, les parties prenantes se convenues d'une série d'engagements à différents niveaux, afin de concourir à sa réalisation.

Vision

En République Centrafricaine, chaque individu, où qu'il se trouve, quel que soit son âge, son sexe, sa condition sociale et son appartenance communautaire, avec une attention particulière aux femmes enceintes et aux enfants, bénéficie pleinement et sans obstacles des vaccins retenus dans le programme national de vaccination pour sa santé, son bien-être et la protection collective.

Engagements

Pour réaliser la vision, les départements ministériels, les institutions gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et autres entités pouvant contribuer au renforcement de la vaccination ont pris des engagements à cet effet à l'issue du forum national de haut niveau organisé à Bangui du xx au xx par le ministère de la santé et de la population en collaboration avec ses partenaires sous le haut patronage de son Excellence **Pr Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République, Chef de l'Etat.

<ul style="list-style-type: none">▪ Faire de la vaccination une priorité absolue parmi les 10 domaines d'impulsion▪ Doter le ministère de la santé d'une source de financement permanente et pérenne (Caisse d'avance)▪ Autoriser l'achat des vaccins traditionnels sur les ressources propres de l'Etat▪ Promulguer une Loi sur la vaccination▪ Faire un plaidoyer fort lors de sessions de la CEMAC et de la CEEAC pour	Président de la République
---	----------------------------

<p>un projet commun entre les organes des Etats membres en charge de la santé humaine (OCEAC) et celui en charge de la santé animale (CEBEVIHRA) pour une bonne intégration/synergie des interventions en faveur de la vaccination des nomades (transhumants).</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir et coordonner la multisectorialité en faveur de la santé en général et la vaccination en particulier ▪ Instruire le Ministre des Finances pour un décaissement intégral de la ligne budgétaire pour l'achat de vaccins dans le cadre de cofinancement ▪ Instruire le ministre des finances et Le ministre de la sante pour l'achat des vaccins traditionnels sur les ressources propres de l'Etat ▪ Instruire les ministres pouvant contribuer aux efforts de renforcement de la vaccination à apporter leurs appuis 	<p>Premier Ministre</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le fonctionnement des organes de coordination et de décision en faveur de la vaccination et de la surveillance des maladies (comité de coordination inter agence (CCIA), groupe technique consultatif sur la vaccination(GTCV),) ▪ Partager le calendrier d'activités de vaccination avec les départements ministérielspouvant contribuer à renforcer la réalisation des activités de vaccination ▪ Développer le partenariat avec le secteur privé pour la mobilisation des ressources additionnelles ▪ Mettre en place un cadre de partenariat avec les humanitaires et les ONG en faveur de la vaccination et la surveillance des maladies ▪ Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre des activités de vaccination et la surveillance des maladies 	<p>Ministre de la Santé et de la population</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner des instructions, directives et orientations aux Préfets, Sous-préfets et les Maires pour leur implication dans les activités vaccinales ▪ Assurer le suivi, recevoir les rapports et en faire de retro information et partage avec son homologue de la santé. ▪ Etablir un cadre juridique qui régit les actions des OSC en appui au secteur de la santé en vue de promouvoir la vaccination au niveau communautaire ▪ Participer aux réunions/activités du Comité de coordination interagence (CCIA) 	<p>Ministre de l'Administration du territoire</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir une caisse d'avance hebdomadaire pour les activités de la vaccination ▪ Ordonner le décaissement hebdomadaire des fonds en faveur de la vaccination lors des réunions de trésorerie (caisse d'avance) ▪ Inscrire une ligne budgétaire dans les lois de finance pour l'achat des vaccins traditionnels et paiement de cofinancement des nouveaux vaccins et vaccins sous utilisés, de manière pérenne. ▪ Ouvrir une caisse de financement durable pour contribuer aux ripostes vaccinales en cas d'épidémies ▪ Accorder des exonérations des taxes et frais douaniers pour les équipements et matériels importés pour la vaccination 	<p>Ministre des Finances et du Budget</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un plan conjoint de communication avec le Ministère de santé pour renforcer l'appropriation de la vaccination par la communauté ▪ Décider/Instaurer de tranches d'antenne sur la vaccination dans les médias d'Etat et privés ▪ Augmenter la couverture en stations de radios locales par la réhabilitation des antennes et extension aux autres localités non couvertes 	<p>Ministre de la Communication</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer à travers le Chef d'Etat major des conditions de sécurité optimales pour faciliter l'accès des communautés aux activités de la vaccination dans les zones à sécurité compromise 	<p>Ministre de la Défense nationale et de la Reconstruction de l'Armée</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener les activités de sécurité en appui au renforcement de la vaccination 	<p>Ministre de la sécurité publique</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des conditions de sécurité optimales par les GA pour la libre circulation des agents de santé et des partenaires humanitaires dans les zones sous leur contrôle ▪ Mettre en place un mécanisme de communication périodique entre le ministère chargé de relations avec les groupes armés et le ministère de la santé sur la programmation des activités de vaccination de routine et les campagnes 	<p>Ministre délégué en charge de relations avec les groupes armés</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convaincre les humanitaires à prendre en compte la vaccination de routine dans la liste des interventions d'urgences ▪ Intégrer la vaccination de routine comme priorité dans le plan de réponse humanitaire (Elaborer un plan de réponse humanitaire du pays assorti des priorités nationales y compris la vaccination de routine auxquelles doivent s'aligner les partenaires intervenant dans le pays) ▪ Assurer le suivi des interventions humanitaires y compris la vaccination dans les zones affectées ▪ 	<p>Ministre de l'Action Humanitaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduire l'enseignement sur les maladies évitables par la vaccination (MEV) dans les curricula scolaires ▪ Instruire les responsables des établissements scolaires à vérifier le statut vaccinal des élèves, à travers la présentation des carnets de santé avant toutes inscriptions ou admissions en classe et organiser le rattrapage avec le Ministère de la santé 	<p>Ministre de l'éducation nationale</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire le plaidoyer pour la mobilisation des ressources domestiques et extérieures pour la mise en œuvre des activités de vaccination ▪ Veiller à ce que les ONG humanitaires intervenant dans le secteur de la santé prennent en compte la vaccination de routine dans leur paquet d'interventions lors de la signature de la convention de collaboration ▪ Mettre à la disposition du ministère de tutelle et les bénéficiaires les documents de conventions de collaboration et de financement 	<p>Ministre de l'économie, du Plan de la coopération</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instruire les responsables des établissements préscolaires à vérifier le statut vaccinal des enfants à l'inscription et organiser le rattrapage en collaboration avec les services du ministère de la santé ▪ Faire la mise à jour de la cartographie des populations spéciales (pygmées, miniers, nomades, riverains, insulaires, ...) ▪ Inscrire la vaccination contre les maladies de l'enfance dans les thèmes d'animations sociales et dans les interactions avec les populations spéciales (pygmées, miniers, nomades, riverains, insulaires, ...) 	<p>Ministre de la Famille, de la Femme et de la protection de l'enfant</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmer avec le ministre de la santé un lancement conjoint des activités de vaccination synchronisées pour la santé animale et la santé humaine sur le terrain ▪ Partager avec le ministère de la santé la cartographie et les mouvements des éleveurs transhumants ▪ Contribuer à mettre en place un comité multisectoriel pour le suivi de l'application du règlement sanitaire international ▪ Intégrer la vaccination humaine dans les politiques stratégiques du développement de l'élevage, ▪ Suivre l'opérationnalisation du plaidoyer du Chef de l'Etat au niveau de la CEMAC pour l'intégration des interventions de l'OCEAC et de CEBEVIHRA pour le développement des interventions synergiques en faveur de la vaccination des nomades (transhumants) et leurs bétails au niveau transfrontalier. ▪ Elaborer un partenariat entre le Ministère de la Santé et de la Population et le Ministère de l'élevage pour un couplage des interventions de la vaccination animale et la vaccination humaine y compris la mutualisation des ressources. 	<p>Ministre de l'élevage et de la santé animale</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscrire des actions de la promotion de la vaccination dans les plans de travail annuels du département 	<p>Ministre de petites et moyennes entreprises</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les entreprises et sociétés pour la mobilisation de ressources domestiques pour appuyer la mise en œuvre des activités de vaccination 	<p>Ministre du Commerce</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter le transport des intrants et agents de vaccination dans les zones difficile d'accès en collaboration avec les compagnies de transport 	<p>Ministre Transport et aviation civile</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remettre en fonction les bacs de Nola, Ngotto, Haut Kotto, Ouham-bac, Rafai, Djema, Kouango, Mongoumba, Bakala, Bouca, Batangafo, Sosso-Nakombo, Dede-Mokouba ▪ Aménager les routes, pistes et ponts. ▪ Rendre gratuite la traversée des bacs pour les équipes de vaccination ▪ Veiller au respect des normes dans les constructions des ouvrages (centres de santé, dépôt chambres froides, routes, ...) 	<p>Ministre des travaux publics</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la qualité des réseaux téléphoniques pour une meilleure utilisation ▪ Faciliter l'informatisation des données et informations sanitaires pour l'hébergement des données par l'utilisation des NTIC ▪ Faciliter l'utilisation des NTIC pour le transfert des fonds (Téléphonie mobile) ▪ Faciliter l'utilisation des téléphones satellitaires par les agents travaillant dans les zones non couvertes par les réseaux téléphoniques mobiles ▪ Elargir la couverture du pays en réseau internet 	<p>Ministre de Télécommunication</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instruire le Dircab à informer les directeurs régionaux pour identifier les démobilisés par GA par zones en vue de leur utilisation comme acteurs de la vaccination dans leurs zones respectives ▪ Informer le comité consultatif et de suivi du DDRR-RSS-RN, du programme de vaccination 	<p>Ministre Délégué Chargé des Relations avec les Groupes Armées</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instruire le directeur de cabinet pour l'implication des Groupements d'Intérêts Ruraux (GIR) dans la sensibilisation de la vaccination (campagnes et routine) au niveau des directions régionales ▪ Intégrer la vaccination dans le programme de développement rural 	<p>Ministre de l'agriculture</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instruire le directeur de cabinet pour l'implication des directeurs régionaux dans la sensibilisation de la jeunesse sur l'importance de la vaccination à travers les structures de jeunesse (Conseil national de la jeunesse, sous-secteurs, Maisons des jeunes, ...) ▪ Véhiculer de messages en faveur de la vaccination à l'occasion de grands évènements sportifs 	<p>Ministre de la jeunesse et sport</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initier et adopter une Loi sur la vaccination ▪ Plaider pour la sécurisation de ligne budgétaire suffisante pour la sante en général et la vaccination en particulier 	<p>Président de l'Assemblée Nationale</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler la gestion de toutes les ressources financières mobilisées par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre des activités de vaccination ▪ Organiser des audits de gestion des ressources mobilisées et utilisées dans le cadre des activités de vaccination et suivre la mise en œuvre des recommandations issues des audits 	<p>Président de la Cour des comptes</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler la gestion de toutes les ressources (financières, matérielles et humaines) mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre des activités de vaccination(Audit) ▪ Identifier les mauvais gestionnaires pour qu'ils répondent de leur gestion devant les instances compétentes 	<p>Inspecteur Général d'Etat</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner et réguler toutes les informations, notamment celles en matière de vaccination via les radios, la presse écrite, les réseaux sociaux, ... 	<p>Président du Haut Conseil de la Communication</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre des dispositions pour atténuer les effets néfastes des pesanteurs socioculturelles afin de garantir l'adhésion de la communauté à la vaccination ▪ Coordonner et réguler le droit d'accès à la vaccination de toute la population ▪ Sensibiliser sur la Convention de droit de l'enfant, notamment en matière de prévention y compris la vaccination en vue de réduire les réticences à la vaccination de routine et durant les campagnes de masse. 	<p>Président du Haut-Commissariat aux droits de l'homme</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre des dispositions pour renforcer l'application et le suivi du cadre de redevabilité en matière de vaccination ▪ Appuyer le Ministère de santé et de la population dans l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières et sa mise en œuvre en matière de gestion de financement de la vaccination par toutes les parties prenantes 	<p>Président de la Haute Autorité de bonne gouvernance</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaider pour une Loi sur la vaccination et l'introduction de nouveaux vaccins ▪ 	<p>Président du Conseil Economique et Social</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir financièrement les efforts du gouvernement visant à renforcer le programme national de vaccination dans l'optique de contribuer à l'atteinte des ODD (immunité collective) ▪ Faciliter l'accès aux vaccins de qualité, aux couts abordables et disponibles sur toute l'étendue du territoire ▪ Soutenir le programme de renforcement des capacités et de la mise en place de mécanisme permettant de suivre les progrès réalisés en matière de vaccination 	<p>Communauté des bailleurs [BM, FIDA, BAD, FMI, BMGF, FM, GAVI, Agences SNU (OMS, UNICEF, MINUSCA, UNFPA, PNUD, FAO, UNHCR, OCHA, PAM, ...) ONG, Partenaires bilatéraux (Chine, France, USA, Russie, Maroc, Japon, Suisse, Portugal, Allemagne...), ...]</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscrire la vaccination de routine et la surveillance des maladies évitables par la vaccination dans le paquet d'interventions prioritaires ▪ Appuyer la conduite des activités de vaccination de routine et des campagnes dans les zones affectées ▪ Partages avec les démembrements du ministère de la santé et de l'administration du territoire les documents des projets et les résultats des activités 	<p>Communauté des humanitaires [ONG internationales (MSF/E, MSF/B, MSF/F, MSF/H, ALIMA, IRC, IMC, MDM, Ieres Urgences, MDA, OXFAM, HI, Plan International, CRS, COHEB, Menthor Initiative, AHA, FICR, CONCERN, CSSI, CORDAID, CRF, CICR, ...), nationales (CRCA, PROVESSCA, EDEN, JUPEDEC, MVAD, OFCA, ...) et autres]</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les communautés sur l'importance de la vaccination et la nécessité de faire vacciner complètement les enfants dans le respect du calendrier vaccinal ▪ Contribuer à la promotion de la vaccination de routine et des campagnes de masses au niveau communautaire ▪ Appuyer la gestion des rumeurs en défaveur de la vaccination et la lutte contre la désinformation au niveau communautaire 	<p>Société civile (OAC, plateforme des confessions religieuses, ONG nationales, Syndicats, Associations socioprofessionnelles, ...)</p>